

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band: 34 (1956)
Heft: 2

Artikel: Lu et entendu pour vous
Autor: Amberger, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lu et entendu pour vous

«La Suisse» ... mars 1955

Accident mortel à Thonon

Samedi, vers 18 h. au carrefour de la République, Mme Jacques S., âgée de 72 ans, très connue à Thonon, qui allait voir son mari gravement malade à l'hôpital, a été happée, alors qu'elle circulait à vélo-moteur, par une automobile conduite par M. Paul B., industriel. La malheureuse ...

La «Tribune de Genève» ... avril 1955

Un piéton fauché par une auto meurt à la Polyclinique

Vendredi vers 15 h. 10, une voiture, dont le conducteur encore inconnu est invité à s'annoncer à la police, descendait la route de Chêne lorsque, peu après Grange-Canal, approximativement à la hauteur du chemin des Tulipiers, elle ralentit.

Une autre auto, qui la suivait et que pilotait Mme Christiane G., la doubla à une vitesse estimée à 60 km. à l'heure. En effectuant ce dépassement, Mme G. renversa un piéton qui traversait la chaussée devant l'auto étrangère et qu'elle n'avait pas vu. violemment projeté à terre, le passant fut relevé sans connaissance et transporté à la Polyclinique, où le Dr V. constata qu'il venait de succomber d'une fracture du crâne et de traumatismes. Après avoir renversé le piéton, la voiture fit encore une embardée sur la gauche de la chaussée et heurta une auto en stationnement.

La gendarmerie entra en action et la reconstitution de l'accident eut lieu immédiatement.

La voiture étrangère ayant considérablement ralenti, Mme G. crut qu'elle allait s'arrêter au bord de la route et que par conséquent elle pouvait la dépasser, mais elle vit trop tard le piéton traversant la chaussée sans prendre les précautions nécessaires pour s'assurer qu'aucun véhicule ne survenait. L'infortunée victime serait donc responsable de sa propre mort. En conséquence Mme G. a été laissée en liberté.

Le piéton renversé n'a pas encore pu être identifié. Son corps a été transporté à l'Institut de médecine légale. Voici son signale-

ment: 60 ans environ, grand et fort, taille 180 cm., yeux bruns, légèrement chauve. Il était vêtu d'un complet brun rayé, d'un gilet, de souliers noirs montants et d'un chapeau noir. Il a une moustache fournie.

La «Tribune de Genève» ... cinq jours plus tard

La victime est identifiée

... Il s'agit de M. Jules P., valaisan, né en 1885 et domicilié à Sion ... Les témoins éventuels sont priés de s'annoncer ... (identification faite par son fils par la voie de la presse).

*

Et voilà ce que semaine après semaine on peut lire dans toutes les chroniques locales de nos journaux.

Nous nous sommes adressés au chef de la brigade de la circulation qui nous a répété que, si déjà pour des personnes jeunes, aux réactions rapides et en parfaite santé, la circulation actuelle est un problème, cette circulation présente de véritables difficultés pour les personnes atteintes d'infirmités passagères ou permanentes. D'ailleurs notez que ces réflexions concernent tout le monde: piétons, cyclistes, vélo-motorisés ou automobilistes.

Alors, chers amis âgés, prenez vos précautions et surtout munissez-vous de pièces d'identité, ne serait-ce que de votre adresse. L'officier de gendarmerie me disait que beaucoup de personnes avaient même inscrit sur un papier par exemple le numéro de téléphone d'un proche parent ou ce qu'il fallait faire en cas de malaise (diabétiques, cardiaques, etc.).

Au siècle où les avions vont à 1000 km. à l'heure, il nous faut bien admettre que ce qui est sur terre a aussi changé de rythme.

Ainsi ... attention, prévoyance et prudence lorsque vous circulez.

Max Amberger

Der Mensch in der zweiten Lebenshälfte

Erich Stern ist schon vor zwei Jahrzehnten mit einer interessanten Arbeit über die Anfänge des Alterns hervorgetreten. Heute schenkt er uns mit seinem im Verlag Rascher herausgekommenen Buche eine Psychologie des Alters und des Alterns, ein Werk, das